

Résidence

# Côte-Saint-Paul

Saint-Henri



Résidence pour personnes âgées autonomes tout près du canal de Lachine



LES RÉSIDENCES  
**ENHARMONIE**  
Office municipal d'habitation de Montréal

bien vieillir à Montréal

# — Ce que vous aimerez de la résidence —

## Les services

Votre loyer inclut cinq dîners chauds par semaine à la salle à manger, des déjeuners légers les samedis et dimanches, l'accès à Internet dans la salle communautaire, l'utilisation de la buanderie, une bibliothèque, une belle grande cour paysagée et plus encore.



### Repas

Prendre un bon repas à la salle à manger, c'est profiter d'un menu varié et équilibré, sans avoir à tout préparer soi-même. Choisissez votre table et laissez-vous servir par notre personnel attentionné. Nos repas incluent une entrée, le choix entre deux plats principaux et un dessert.



### Animaux domestiques

Si vous avez un chat ou un petit chien, il est le bienvenu à Côte-Saint-Paul. Il doit être assez petit pour être porté facilement dans vos bras. Des règles s'appliquent pour assurer le bien-être des autres résidants.

## La sécurité



« La sécurité, ce n'est pas seulement des cartes magnétiques pour les portes. »

Un employé est présent 24 heures par jour, 365 jours par année. Vous n'avez qu'à faire le zéro pour qu'il vienne vous aider.

- Accès contrôlé par carte magnétique ■ Personnel à l'accueil tous les jours
- Caméras de sécurité ■ Surveillant-résidant en poste en soirée et pendant la nuit
- Bouton d'appel à l'aide

## Les activités



Vous trouverez une activité à votre goût parmi celles proposées par notre équipe ou des bénévoles. Des sorties culturelles, des virées de magasinage et des découvertes sont également au menu avec notre autobus ENHARMONIE.

## Petits extras, petits plaisirs



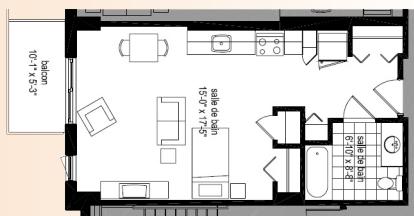
Internet dans votre appartement (\$), salon de coiffure (\$), stationnement intérieur (\$), location de salle (\$)

Dans certaines de nos résidences, on trouve une pharmacie. En tout temps, nos résidants sont libres de choisir le pharmacien à qui ils désirent confier leur dossier.

## Les appartements

De grands 1 ½, 3 ½ et 4 ½, bien conçus, avec du rangement et de la lumière. L'abonnement au téléphone et à la télévision par câble, l'électricité, le chauffage et l'eau chaude sont inclus dans votre loyer. Les prix indiqués sont pour une personne. Des frais s'ajouteront pour une occupation double.

42 unités



1 ½

Environ 450 pieds carrés (42 m<sup>2</sup>).

- chambre/salon
- cuisine et espace repas
- salle de bain ■ rangement
- hall ■ balcon

92 unités



3 ½

Environ 600 pieds carrés (56 m<sup>2</sup>).

- chambre fermée ■ salon
- cuisine et espace repas
- salle de bain ■ rangement
- hall ■ balcon

4 unités



4 ½

Environ 760 pieds carrés (71 m<sup>2</sup>).

- deux chambres fermées
- salon ■ cuisine et espace repas
- salle de bain ■ rangement
- hall ■ balcon

Plans à titre indicatif, d'autres modèles sont disponibles.

## Critères d'admissibilité

Pour pouvoir habiter dans une résidence ENHARMONIE, vous devez répondre aux conditions suivantes :

- Avoir des revenus annuels bruts inférieurs à 44 000 \$\* pour une personne seule ou un couple ou inférieurs à 47 000 \$\* pour deux personnes ne vivant pas en couple;
- Être citoyen canadien ou résident permanent;
- Être résidant du Québec;
- Être âgé de 60 ans et plus (tous les membres du ménage).

\* Le quart de nos logements peuvent être loués à des personnes qui ont des revenus supérieurs au maximum admissible. Si tel est votre cas, n'hésitez pas à communiquer avec nous. L'agent de relation avec la clientèle pourra vous renseigner sur les disponibilités.

## Logements subventionnés disponibles

Si vous remplissez les critères d'admissibilité ci-contre, vous pourriez obtenir un logement subventionné dans la résidence. Des critères supplémentaires s'appliqueront. Le loyer sera alors équivalent à 25 % de votre revenu. Le coût des services obligatoires (repas, téléphone, télévision, etc.) devra être payé en sus.

L'agent de relation avec la clientèle vérifiera votre admissibilité et vous expliquera la marche à suivre.

## Notre certification

Nos résidences sont certifiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Nos services sont destinés à des personnes âgées autonomes et n'incluent ni soins infirmiers ni services d'assistance personnelle.

## — Ce que vous aimerez du quartier —



### Saint-Henri : le long du canal de Lachine

Peu de Montréalais peuvent s'offrir le plaisir d'une marche quotidienne sur le bord du canal de Lachine.

Situé à seulement 150 m de la Résidence Côte-Saint-Paul, ce parc linéaire traverse tout le quartier. Son sentier sert à plus que la promenade du dimanche : les gens l'empruntent pour se rendre au travail ou pour magasiner sur les rues commerciales avoisinantes.

Lorsqu'on veut délaisser la nature, on se dirige vers la rue Notre-Dame, plus active et urbaine. On y trouve la bibliothèque municipale et de nombreux commerces locaux. Les cafés et les casse-croûte ont pignon sur rue depuis plus de 25 ans à Saint-Henri. C'est une véritable histoire d'amour vécue par les gens du quartier.

Les très bons marcheurs se rendent jusqu'au fameux marché Atwater avec ses étalages de fruits et légumes, produits fins et gâteries.

### Passez nous voir

Résidence Côte-Saint-Paul | Visite sur rendez-vous | 7 jours par semaine de 9 h à 17 h

514 933-2940    info.csp@omhm.qc.ca    5400, chemin de la Côte-Saint-Paul, Montréal (Qc) H4C 0A4

Pour voir toutes nos résidences: [www.residencesenharmonie.qc.ca](http://www.residencesenharmonie.qc.ca)